

Soutenance de mémoire – *pilier sociologie* - de

**Madame Anne-Laure Sierra**

**L'action syndicale dans un contexte d'hyperconsommation : Le cas de la convention collective de travail neuchâteloise du commerce de détail**

**Directeur de mémoire : Olivier CREVOISIER**

**Expert : Philip BALSIGER**

**8 septembre 2015, 14h30**

**Bâtiment MAPS – Faubourg de l'Hôpital 27 (institut de sociologie)**

**Salle 001**

La convention collective de travail neuchâteloise du commerce de détail est entrée en vigueur suite à la votation ayant eu lieu dans le canton en novembre 2013, portant sur l'extension des horaires d'ouverture desdits commerces. En effet, après négociation entre les partenaires sociaux, les uns désirant une extension des horaires d'ouverture et les autres l'entrée en vigueur d'une CCT, il a été décidé que l'acceptation en votation de l'extension des horaires impliquerait la mise en place de la CCT. La question de l'extension des horaires d'ouverture met en exergue des changements sociétaux ayant conduit à l'évolution de nos manières de consommer : que ce soit par le biais de l'émergence d'internet ou d'autres facteurs d'influence. Dès lors, une société d'hyperconsommation a vu le jour et poussé les commerces à s'adapter à la demande, adaptant également de ce fait les horaires de travail. Dans ce contexte, on s'est intéressé au rôle du syndicat, étant donné que les parties prenantes englobent la société dans son ensemble et pas uniquement les partenaires sociaux, ainsi que la manière dont s'est déroulée la phase de négociation.

Ce travail se penchera sur différents aspects du commerce de détail, à savoir la CCT, l'extension des horaires d'ouverture, le rapport au syndicat et la consommation, ceci au travers d'un parcours d'archives et d'entretiens menés avec les acteurs en jeu – soit la partie patronale, la partie syndicale, la partie consommateur et les travailleurs -. Une analyse ex-post des justifications de chacune des parties concernant la CCT et l'extension des horaires sera menée en mobilisant les économies de la grandeur principalement, puis des théories de la négociation. Finalement, des théories de la consommation permettront de mieux comprendre cette dernière telle qu'elle se présente dans le contexte neuchâtelois.